

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE NESLE



DANS CE NUMÉRO >



EDITO

Les vœux du Maire page 2 Toutes les infos utiles page 3 Zoom sur les festivités page 4 Commérorations patriotiques page 5 Associations & Solidarité page 6 page 8 Vie scolaire

page 9 Se restaurer à Nesle

page 10 Urbanisme & Travaux

page 12 Les vitrines de Noël

Chères Nesloises, chers Neslois,

Les premiers mois de 2021 risquent malheureusement de ressembler fortement à 2020. La crise sanitaire est encore là, avec ses contraintes de protection, de jauge, de couvre feu... Il nous faudra s'armer de patience avant de retrouver une vie "meilleure et normale".

Mais dans toute épreuve, il y a du bon à retenir! J'aimerais revenir sur la solidarité de tous qui s'est mise en place grâce aux associations, bénévoles, professionnels très sollicités et à tous les élans de générosité...

J'ai aussi une pensée pour les commerçants, artisans, et associations partiellement ou totalement privés de leurs activités mais qui ont essayé de nous servir du mieux qu'elles pouvaient, je vous souhaite du courage et de la patience.

Alors, pour mettre un peu de baume au cœur, voici votre NESLE ACTUS n°2, ce bulletin qui relate les différentes actions qui se sont déroulées au sein de votre commune. Il paraitra tous les 4 mois et sera imprimé en 1400 exemplaires. Nous avons d'ores et déjà entrepris divers travaux de voiries, d'éclairages, de rénovation, de plantation... et nous vous réservons encore plein de projets pour 2021.

Alors tout comme moi et malgré ce contexte sanitaire sans précèdent, gardez votre motivation et l'envie d'aller de l'avant! Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2021!

Fatima EL HADRIFI Maire adjointe Chargée de la communication





EMPLOI

Mathieu Lenglet, conseiller municipal dédié à l'emploi et à l'insertion professionnelle propose chaque premier vendredi du mois de 17h à 18h en mairie, une permanence aux personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation.

« Lors de ces permanences, je veux aider les personnes, jeunes ou moins jeunes, qui sont à la recherche d'une activité ou d'une formation professionnelle » indique le conseiller municipal qui, de part sa profession, peut apporter ses compétences dans la mise en place d'un curriculum vitae ou d'une lettre de motivation par exemple.

Mathieu LENGLET Conseiller municipal



LES VŒUX DU MAIRE

FRÉDÉRIC DEMULE



Chères Nesloises, chers Neslois,

Il y a quelques jours, nous avons dit au revoir à l'année 2020. Une année qui restera gravée dans nos mémoires car frappée par une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé notre quotidien. Certes, l'incertitude est toujours présente aujourd'hui mais gageons que 2021 soit porteuse d'espoir et d'un avenir plus apaisé. Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler en ce début de nouvelle année est que tout cela cesse au plus vite. Que nous puissions revivre en toute liberté, en toute simplicité, sans contrainte.

Traditionnellement, début janvier est une période qui nous permet de nous retrouver lors de la cérémonie des vœux du maire et de son conseil municipal, la pandémie de la COVID-19 en a décidé autrement. Cette cérémonie fait le bilan des réalisations de l'année écoulée et annonce les projets à venir. Aussi, votre journal municipal vient donc à mon secours pour vous présenter dans ses pages, quelques réalisations. Enfin, je profite de mon message pour vous donner quelques exemples des projets que nous mènerons durant les prochains mois. Malaré les difficultés du moment, l'équipe municipale va poursuivre son action avec optimisme et détermination! Nous

travaillons pour continuer à moderniser notre ville et améliorer votre quotidien, aussi voici quelques-uns, des projets à venir :

- Lancement d'un plan pluriannuel de rénovation de l'éclairage public avec le passage en led de la totalité de la ville d'ici 2026;
- Renouvellement et extension du système de vidéo protection (modernisation du matériel et passage de 16 à 27 caméras);
- Rénovation de la toiture de la collégiale Notre-Dame;
- Création d'un préau extérieur à l'école élémentaire pour abriter les écoliers et leurs parents;
- Rénovation de la salle motricité de l'école maternelle;
- Aménagement d'une aire de jeux pour le plaisir de nos enfants;
- Travaux de modernisation des logements communaux (changement des huisseries), du Foyer Rural (installation d'une nouvelle chaudière) et de la Mairie (mise aux normes de l'accueil);
- Construction d'un nouveau centre de secours (en partenariat avec la Communauté de communes et le Conseil départemental);
- Réfection de la toiture terrasse et

réaménagement interne de la médiathèque Georges Brassens.

Cette liste n'est pas exhaustive, vous découvrirez dans les prochaines éditions de **NESLE** ACTUS les autres projets ainsi que leurs réalisations.

Avant de conclure, je souhaite avoir une pensée pour tous les Neslois qui nous ont quittés en 2020.

Espérons que l'année 2021 nous apporte les solutions aux problèmes apparus en 2020. La santé est notre bien le plus précieux, aussi je vous invite à faire preuve de prudence et de vigilance. Prenez bien soin de vous et de vos proches!

En mon nom et au nom de mes adjoints, des conseillers municipaux et du personnel communal, je vous souhaite une année 2021 douce et sereine.

Bien à vous,



> Parole aux élus de la liste "Ensemble pour les enjeux de demain"

Aujourd'hui, élus de la liste « Ensemble pour les enjeux de demain » au conseil municipal, nous travaillons, et continuerons à le faire, dans l'intérêt général des Nesloises et Neslois. Nous profitons, également, de ce bulletin municipal pour remercier chaleureusement les 423 électeurs qui ont voté pour notre liste lors du dernier scrutin municipal.

Plusieurs points nous interpellent:

Sest-il légitime que la Directrice Générale des services de la ville de Ham, si compé-

tente soit elle, supervise les services de notre commune sachant que notre ville dispose déjà d'un Directeur Général des services lui aussi très qualifié?

2 Contrairement à ce qui a été écrit dans le précédent bulletin, l'Espace de Vie sociale n'est pas pour nous une nouveauté puisqu'il a été mis en place par la précédente mandature avec le soutien et les moyens de la Communauté de Communes de l'Est de la Somme.

3. Nous sommes en accord avec le développement de l'application mobile « Alerte en temps réel » d'un coût raisonnable par rapport à une première étude effectuée à la demande de l'ancienne majorité.

Nous continuerons à avoir des idées, des avis dans l'intérêt de tous et toujours de manière constructive. Avec optimisme en l'avenir, nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne année 2021. Qu'elle soit à la hauteur de vos espérances.

Vos élus : José Rioja, Eliane Carlier, Virginie Morin et Philippe Ledent.

PERMANENCES DU MAIRE ET DU DÉPUTÉ

Monsieur Frédéric Demule assurera des permanences en Mairie sans rendez-vous, de 18h00 à 19h00, les premiers et troisièmes lundis de chaque mois :

- lundi 18 janvier
- lundi 15 février
- lundi 15 mars
- lundi 3 mai

- lundi 1er février
- lundi 1er mars
- lundi 19 avril
- Iundi 17 mai

Par mesure de sécurité sanitaire, le port du masque sera obligatoire lors de l'échange. Merci de votre compréhension.



Monsieur Grégory Labille, député de la 5^e circonscription de la Somme, assurera des permanences en Mairie de 9h00 à 10h00, les vendredis suivants :

- vendredi 12 février
- vendredi 9 avril
- vendredi 4 juin



ÉTAT CIVIL

Bienvenue aux bébés!



Jade FORMAN le 5 novembre 2020



Louis CATHALA le 14 novembre 2020

Félicitations aux mariés!



Emilie BLERIOT et Guillaume DUTEIL le 19 septembre 2020



50 ans de mariage de Pierre LEROY et Geneviève DEVOGE épouse LEROY le 3 octobre 2020



INFOS UTILES

- Vous pouvez rencontrer les adjoints sur rendez-vous en contactant le standard de la Mairie au 03 22 88 49 70
- Vous pouvez poser les questions pour le Conseil Municipal par mail à fatima.elhadrifi@ville-nesle.fr
- Pour paraître dans la rubrique état civil, vous pouvez nous contacter par mail : etatcivil@ville-nesle.fr
- Vous pouvez prendre contact avec la police municipale par mail : police@ville-nesle.fr
- Pour connaître les dates de permanences du Centre Communal d'Action Sociale, contactez le 03 22 88 49 75



Soucieux de connaître vos souhaits et vos suggestions, nous avons installé dans le hall de la mairie une boîte à idées. N'hésitez pas à venir déposer vos idées sur une feuille blanche! La boîte sera relevée régulièrement et les propositions seront discutées en réunion de maire-adjoints.

ZOOM SUR LES FESTIVITÉS

LA FÊTE DU 12 SEPTEMBRE, UNE RÉUSSITE!

Malgré une situation sanitaire très compliquée pour organiser une manifestation, la conseillère municipale déléguée aux festivités Fanny Totet et une équipe de bénévoles de diverses associations ont réussi à faire de cette journée du 12 septembre une très belle fête.

La fête de la Saint-Pierre et le 14 juillet n'avaient pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire dûe à la Covid-19. Toutefois, la municipalité souhaitait organiser après les vacances d'été un moment de convivialité en respectant les gestes barrières.

Cette journée festive s'est terminée par un magnifique spectacle pyrotechnique sur la mairie, original et fort apprécié!

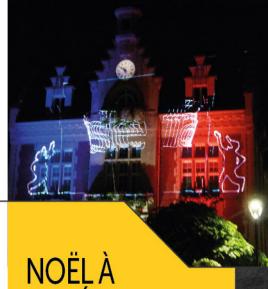


LA FOIRE AUX POULAINS 2020

Cette édition 2020 de la foire aux Poulains s'est déroulée aussi dans un contexte particulier en raison du protocole mis en place en raison de la Covid-19. Les élus chargés des fêtes, les bénévoles et la police municipale avaient organisé un sens de circulation, mis à disposition du gel hydroalcoolique, fait respecter une distanciation entre les stands et rendu le port du masque obligatoire afin que cette traditionnelle foire se passe dans les meilleures conditions.

Le matin, les badauds sont venus chiner sur la trentaine de stands sous un soleil automnal. Le midi, la restauration a pu se faire chez les restaurateurs qui avaient ouvert pour l'occasion. Dans la salle des associations, les bénévoles de Tricot'Thé avaient exposé ses travaux d'aiguilles. Mais les quelques gouttes de pluie en milieu d'après- midi ont fait que les exposants ont vite tout remballé... Quant aux attractions foraines, celles-ci étaient installées sur les remparts.





NOËL À LA RÉSIDENCE DU PARC



Pour la première fois, les 103 résidents de la maison de retraite ont reçu par la municipalité un cadeau pour les fêtes de fin d'année. Une belle surprise de voir arriver à l'heure du déjeuner, le maire Frédéric Demule, son adjointe Fatima El Hadrifi et la conseillère municipale Stéphanie Coulon qui ont salué les résidents en leur souhaitant de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Les personnes âgées ont reçu un coffret éponge bien-être contenant un savon et une serviette de toilette provenant d'entreprises samariennes. « Ça me fait plaisir de vous voir. Je suis contente! » soulignait une Nesloise ravie de voir les nouveaux élus de la ville.

COMMÉMORATIONS PATRIOTIQUES

COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION DE LA VILLE

Le 1^{er} septembre, à l'occasion du 76^e anniversaire de la Libération de Nesle, un hommage a été rendu devant le parvis de la mairie et le monument aux morts. Le maire Frédéric Demule a relaté cette journée du vendredi 1^{er} septembre 1944, date à jamais gravée

dans l'histoire de la ville, en lisant la dernière lettre d'un jeune résistant Neslois de 19 ans : Maurice Compagnon. Ce courrier était adressé à ses parents quelques heures avant d'être fusillé à Rouen le 8 novembre 1943... Le maire a ensuite remercié les

porte-drapeaux, les anciens-combattants, les membres des associations patriotiques, le corps des sapeurspompiers, la gendarmerie locale, les musiciens de l'harmonie, de la batterie fanfare et toutes les personnes présentes.



UN 11 NOVEMBRE EN COMITÉ RESTREINT



Confinement oblige, c'est en comité restreint que s'est tenue la commémoration du 11 novembre. Le maire Frédéric Demule, étant "cas contact" n'a pu être présent à cette cérémonie commémorative.

La première adjointe Sophie Locqueneux et la troisième adjointe Fatima El Hadrifi ont lu les messages commémoratifs entourées d'élus dont José Rioja, d'anciens combattants et porte-drapeaux, du responsable des sapeurs pompiers volontaires et du policier municipal.

Ce 102° anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale se déroulait presque à huis clos et marquait également le centenaire de l'inhumation du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe de Paris.

HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE

Le 5 décembre est la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie. En raison de la situation sanitaire, la cérémonie a eu lieu en petit comité et sans cortège. Le maire, entouré de quelques élus, de la police municipale et des anciens combattants se sont recueillis devant le monument aux morts et ont remercié les anciens combattants de leur présence en soulignant que ces longs mois difficiles de service militaire sont restés et restent encore vivaces pour bon nombre d'entre eux.



ASSOCIATIONS & SOLIDARITÉ

POUR NOS AÎNÉS : REPAS & COLIS

Un repas annulé mais compensé

Dans le contexte sanitaire actuel que nous connaissons tous qui impose des gestes barrières qui seront impossible à respecter dans une salle accueillant plus de 200 personnes, la municipalité et les membres du Centre Communal d'Action Sociale ont décidé d'annuler, avec grands regrets et à titre exceptionnel, le traditionnel repas des aînés, initialement prévu le dimanche 31 janvier 2021. En contrepartie, afin de compenser cette annulation, il a été

décidé d'offrir à tous les seniors de plus de 65 ans de la commune (nés au plus le tard le 31 décembre 1950), un bon d'achat d'une valeur de 20 euros. Ce bon d'achat sera distribué fin janvier et sera valable uniquement chez les commerces de proximités de la commune. Ainsi cela permettra d'injecter une bouffée d'oxygène dans l'économie locale et notamment pour nos commerçants qui souffrent particulièrement.

En espérant, mais nous n'en doutons pas, que dès 2022 nous pourrons nous retrouver comme auparavant autour d'un repas de convivialité et de partage.



HOMMAGE À JEAN-CLAUDE BOULONGNE

Le lundi 4 janvier dernier, c'est avec une grande tristesse que nous avons appris la disparition de Monsieur Jean-Claude Boulongne. Ce dernier est décédé à l'âge de 78 ans, après une vie toute entière consacrée au service de sa ville de naissance: Nesle.

Il avait intégré le personnel communal le 13 juin 1972 en qualité d'ouvrier stagiaire, titularisé un an plus tard, puis il gravit les échelons un à un pour finir sa carrière comme responsable du service technique. Il œuvra ainsi dans l'intérêt général pour embellir notre ville pendant de très nombreuses années.

Au-delà de l'agent communal, Jean-Claude Boulongne aura également marqué les Neslois de plusieurs générations par ses différentes actions au sein de diverses associations et notamment l'amicale des employés communaux qu'il avait créée sous la mandature de Monsieur Jack Pinconnet.

Il est un homme qui a fait honneur à notre ville. Nous lui sommes profondément reconnaissants.

Le Maire, les membres du conseil municipal, les agents communaux, les retraités du personnel communal et l'ensemble des Neslois expriment leurs plus sincères condoléances à ses enfants et ses proches. Que Jean-Claude repose désormais en paix aux côtés de son épouse Nadine...



Portage de colis

Début décembre, les aînés ont reçu un colis pour les fêtes de Noël offert par la ville et le Centre Communal d'Action Sociale. Le colis était composé de produits issus de la région Hauts-de-France. « Les personnes de plus de 70 ans souhaitant recevoir ce colis, s'étaient inscrites en mairie. 80% ont répondu favorablement et l'accueil a été très chaleureux » précise le maire.

Une nouveauté donc pour les aînés qui ont été ravis de voir les élus frapper à leur porte, soit 250 maisons. En ces périodes particulières dues à la Covid-19, certaines personnes ont été ravies d'avoir une petite visite tout en gardant les distanciations. Cette nouveauté sera renouvelée l'année prochaine.



LES RESTOS DU CŒUR NESLOIS

Dominique Courboin, le président de l'antenne des restos du cœur et son équipe d'une trentaine de bénévoles distribuent chaque jeudi durant la campagne hivernale des paniers de produits de premières nécessités à une centaine de familles du secteur de Nesle.

La distribution se fait rue Boutechoque, dans les locaux prêtés par la ville.

Merci aux bénévoles qui cette année, donnent encore plus de leur temps, puisque les conditions de distribution sont plus compliquées suite à la Covid-19.





SOLIDARI'NESLE > TÉLÉTHON 2020



Bravo à l'association Solidari'Nesle! La jolie somme de 3691.27€ a été recoltée et reversée à l'AFM Téléthon. Le maire se montre très reconnaissant: « Je félicite les bénévoles de l'association Solidari'Nesle pour l'organisation locale du téléthon 2020, surtout que ce n'était pas évident avec le contexte sanitaire actuel... Enfin, je remercie sincèrement les différents participants et les nombreux donateurs! »



LES CYCLISTES NESLOIS

Le club de cyclisme, l'AC Nesle est composée d'une école de cyclisme et d'un club adultes. Marcel Poulet en est le président.

La vingtaine de bénévoles et les sept dirigeants organisent de nombreuses courses sur le territoire et dans la région.



Bien évidemment, l'année 2020 a été particulière et seule une course a pu être organisée: le cyclo-cross dans le parc de la maison de retraite.

L'école est composée de 18 jeunes de 4 à 16 ans. Lors des "Tickets sports" mis en place pendant les vacances, l'école ouvre régulièrement son activité aux jeunes. Chez les adultes, ce sont une vingtaine de cyclistes qui s'entraînent chaque dimanche matin.

Renseignements: Marcel Poulet Tél.: 03 22 88 25 49

pajot@cegetel.net

MERCI À UNE GÉNÉREUSE DONATRICE POUR NOËL!

A quelques jours de Noël, une dame de Rouy-le-Grand qui souhaite rester anonyme a offert des peluches et petits jouets qu'elle gardait chez elle. Toutes les peluches ont été lavées et emballées dans des paquets cadeaux étiquetés en conseillant l'âge et le sexe. La ville remercie cette dame pour ce geste de solidarité. Les cadeaux vont être offerts aux enfants du CCAS.



VIE SCOLAIRE

NOËL AUX ÉCOLES



Avant les vacances, le Père-Noël a pris toutes ses précautions et a fait la surprise de venir

rendre une petite visite aux écoliers, avec une hotte chargée de surprises.

A la maternelle, le Père Noël est passé devant les fenêtres des classes avec une clochette. Quel bonheur pour les petits de voir le vieil homme venir leur faire un petit coucou!

Ensuite, les jeunes élèves, classe par classe, sont allés dans la grande salle de motricité pour recevoir friandises, boissons et jeux éducatifs. Chez les plus grands, ce sont les enseignants de l'école primaire qui ont distribué les friandises, boissons et le stylo 4 couleurs, offerts par le Père Noël qui avait été envoyé par la ville. Un moment d'émotion chez les enfants et les élus présents!



LES TRAVAUX À L'ÉCOLE MATERNELLE

Après les vacances de la Toussaint, les jeunes élèves ont découvert le nouveau



dortoir. Un lieu plus spacieux pour leur permettre de se reposer dans de meilleures conditions. Quant aux sanitaires, ils ont été rénovés en applicant de nouvelles normes.

Le 2^e adjoint chargé des bâtiments communaux Hubert Gravet, qui a suivi l'avancement du chantier, est satisfait du résultat des travaux qui malheureusement avaient pris du retard. Coût des travaux : 273.000€ (agrandissement du dortoir et la réfection des sanitaires).



DISTRIBUTION DE MASQUES

Suite aux nouvelles réglementations de porter le masque chez les enfants de plus de 6 ans, le maire Frédéric Demule et deux de ses adjoints Fatima El Hadrifi et Martine Dupont sont allés à l'école primaire offrir des masques lavables aux élèves. Ces derniers ont reçu quatre masques lavables confectionnés par la Lainière de Picardie.

La municipalité a également offert des

masques aux enseignants des écoles maternelle et primaire.



DE NOUVEAUX VISAGES À L' ÉCOLE PRIMAIRE...

Anaïs Quenel est la nouvelle directrice. Remplaçante de Madame Gresçu, elle enseigne depuis septembre en classe de CE2. En décharge le jeudi et vendredi, la directrice est remplacée durant ces deux jours par Madame Mineur.

L'école primaire compte 203 élèves du CP au CM2 avec 11 enseignants. « Nous avons une très bonne équipe pédagogique. Par ailleurs, nous sommes la seule école de la circonscription à avoir l'appui d'un intervenant sportif en la personne de Thomas Ansel » fait remarquer la directrice.

...ET AU COLLÈGE

Christine d'Isidoro est à la tête du collège Louis Pasteur depuis la rentrée de septembre. La principale a

pour objectif de mettre en lumière l'établissement dans l'intérêt des élèves. Elle apprécie d'être sur le terrain et a



déjà mis en place différents projets dont un dispositif de partenariat avec trois établissements supérieurs afin d'accompagner les élèves de 4^e et de 3^e dans leur orientation.

Le collège compte 270 élèves avec 22 enseignants, 4 personnes au service administratif et 6 agents aux services techniques et de restauration.



SE RESTAURER A NESLE

LA PIZZA CASALINGA



Daniel Rankovic est le gérant de la pizzeria La Casalinga. Il emploie une personne à mi-temps. Le pizzaïolo propose des pizzas à emporter de 11h30 à 13h30 et de 18h30 à 22h00. La pizzeria est ouverte tous les jours sauf dimanche midi et le lundi.

5 rue Saint Nicolas 03 22 87 17 85

LE KEBAB "LE NESLOIS"



Le Neslois, restaurant, pizzeria et bar, est ouvert tous les jours (sauf le lundi) de 11h00 à 14h30 et de 18h00 à 22h00.

Hasan Ozdengiz et son fils Baris, au centre de la photo, sont entourés de deux salariés Elodie et Mesut.

> 1 place du général Leclerc 03 22 88 20 62

LA COUR DE L'ERMITAGE



La Cour de l'Ermitage est tenue par Blandine et Vincent Vallette qui ont recruté une équipe de 5 salariés. Savourez une cuisine "bistronomique" dans une ambiance cosy et profitez de la terrasse durant les beaux jours. Ouvert du lundi au vendredi de 12h à 14h et les vendredis soirs de 19h à 22h.

> 10 rue du Docteur Braillon 03 60 51 06 06

LE RELAIS NESLOIS

Marie et Thierry Drancourt sont les propriétaires du restaurant Le Relais Neslois depuis 25 ans. Ouvert tous les midis du dimanche au vendredi. Le couple propose de la cuisine traditionnelle faite maison telle que carbonnade, ficelle picarde... Le week-end à midi, des repas de famille peuvent être organisés.

46 faubourg Saint Léonard 03 22 78 37 19



LE BISTROT NESLOIS

Julien Binet a repris l'ancien Café de l'Hôtel de Ville. Aujourd'hui nommé **Le Bistrot Neslois**, il vous accueille chaleureusement

du mardi au dimanche et vous propose des plats de qualité en toute simplicité chaque midi.

> 13 place du général Leclerc 03 22 37 25 36



URBANISME & TRAVAUX

DES TRAVAUX POUR FACILITER LE PASSAGE DES PIÉTONS

Des travaux d'accessibilité ont été réalisés sur le trottoir en direction de la rue des Champs. Le trottoir a été mis aux normes PMR (personne à mobilité réduite) avec l'aménagement d'un passage derrière le

qué que les piétons longeaient le mur derrière le parterre. « Pour faciliter le passage, les agents communaux ont donc réalisé un passage plus accessible le long de la maison et le passage piéton, face au stop. Celui-ci a été décalé pour être mis devant le trottoir PMR » explique Jean Delenclos, l'adjoint délégué aux voiries.

En 2020, ce sont au total 7 passages piétons qui ont été mis aux normes.

parterre de fleurs. Les élus ont remar-



TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET BIENTÔT DE NOUVEAUX CANDÉLABRES

La rue Marie-Curie a été en travaux durant plusieurs semaines sous la maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes de l'Est de la Somme qui a la compétence "assainissement" . « Les travaux ont consisté à modifier le réseau d'eau usées. La pose d'un nouveau collecteur a permis de rejoindre le nouveau réseau qui a été posé pour la Nouvelle Scène » précise Jean Delenclos, le 4º adjoint délégué aux réseau à la voirie et à l'éclairage public.

Profitant de ces travaux et pour éviter d'ouvrir les trottoirs dans cette rue, la ville a fait poser en tranchée commune un câble d'éclairage et de mise à la terre en continue.

A la suite de ces travaux, les rues Marie-Curie et Germaine Vallet seront dotées d'un éclairage neuf avec de nouveaux candélabres et lumnaires en led (prévus début 2021). Ce nouvel éclairage réduira ainsi le coût de fonctionnement.



DES RAMPES INSTALLÉES AU CIMETIÈRE



Des rampes ont été installées afin de faciliter et conforter l'accès aux personnes à mobilité réduite à l'entrée du nouveau cimetière de la rue Geneviève Malin.



LA CHAUSSÉE RÉNOVÉE

Fin octobre, des travaux de réfection de voirie ont été réalisés par l'agence routière du conseil départemental de la Somme suite à l'affaissement de la chaussée face à l'entrée principale du cimetière. « De l'amiante a été trouvée

sous la chaussée, ce qui a impliqué un retard de réalisation. Un protocole drastique a dû être mis en place afin de réaliser les travaux sans danger » explique Jean Delenclos, adjoint en charge de la voirie.



LA MÉDIATHÈQUE SE REFAIT UNE PETITE BEAUTÉ

Durant le mois de novembre, les murs extérieurs de la médiathèque Georges-Brassens ont été nettoyés par l'entreprise Defruit de Chaulnes. Un petit coup de propre non négligeable...

Dans les prochains mois, la toiture terrasse sera rénovée et l'intérieur du bâtiment sera réaménagé.

L'HORLOGE DE LA MAIRIE





Depuis de nombreuses années, l'horloge de la mairie était souvent en avance ou en retard. La municipalité a fait le choix de remettre la pendule à l'heure!

Un Neslois, Olivier Dalongeville, de l'entreprise Huchez, a équipé l'horloge d'un mécanisme électronique indépendant pour la somme de 2141,70 € HT.

Par ailleurs, l'équipe municipale attachée au patrimoine communal a décidé de conserver l'installation historique datant des années 50.

< Ancien et nouveau mécanisme de l'horloge.



